

COMMON MARKET FOR EASTERN AND SOUTHERN AFRICA

MARCHÉ COMMUN DE
L'AFRIQUE ORIENTALE
ET AUSTRALE

Tel : +260 211 229726/29
Fax : +260 211 227318
Email : info@comesa.int
Web : <http://www.comesa.int>



السوق المشتركة
للشرق والجنوب الأفريقي

COMESA Centre
Ben Bella Road
P O Box 30051
LUSAKA 10101

Réf : CS/HR/10/02/26/DMB/am

Date : 10 février 2026

AVIS DE VACANCE POUR HUIT (8) POSTES DE PROFESSIONNELS DU CADRE ORGANIQUE

A blue ink signature of a person's name, likely the Secretary General, positioned above the section header.

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le Marché commun de l'Afrique orientale et austral (COMESA) est un groupement régional de 21 États africains qui ont convenu de promouvoir l'intégration régionale à travers le développement et la facilitation du commerce. De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site web du COMESA : www.comesa.int.

Le Secrétariat invite les professionnels qualifiés et expérimentés des États membres du COMESA à soumettre leur candidature pour les huit (8) postes suivants :

N°	Intitulé des postes vacants	Grade	Nombre de postes
1	Directeur du Genre et des Affaires sociales	P5	1
2	Directeur des Technologies de l'information et de la communication	P5	1
3	Directeur de l'Agriculture et de l'Industrie	P5	1
4	Chef de l'Audit interne et de la Gestion des risques	P4	1
5	Expert en Télécommunications	P3	1
6	Expert en Mines	P3	1
7	Fonctionnaire chargé du Commerce (Services)	P2	1
8	Fonctionnaire chargé de la Planification stratégique et de l'Harmonisation des politiques	P2	1



2. DESCRIPTION DU POSTE UN (1) : Directeur du Genre et des Affaires sociales

Titre du poste	:	Directeur du Genre et des Affaires sociales
Grade	:	P5
Division	:	Genre et Affaires sociales
Lieu d'affectation	:	Lusaka
Rémunération annuelle de base	:	COM\$ 81,251.76 – COM\$ 95,881.25 par an.
Supérieur hiérarchique	:	Secrétaire général adjoint (Programmes)

A. OBJECTIF DU POSTE

- Assurer le leadership stratégique et l'orientation technique de la Division sur les questions de genre et d'affaires sociales.
- Développer des partenariats stratégiques, coordonner et superviser la mise en œuvre des décisions du Conseil dans les États membres.
- Mener des initiatives de plaidoyer visant à assurer l'autonomisation des femmes et des jeunes, à améliorer la santé et l'éducation, et à promouvoir les autres domaines thématiques des affaires sociales, conformément aux objectifs stratégiques du COMESA.

B. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité directe du Secrétaire général adjoint (Programmes) et la supervision générale du Secrétaire général, le/la titulaire du poste exercera les fonctions suivantes :

- Contribuer à la définition des priorités stratégiques et politiques à long terme concernant le rôle du COMESA dans l'appui au développement des États membres, afin de réaliser l'agenda d'intégration régionale ;



- ii. Consolider les plans de travail annuels et les propositions budgétaires de la Division, en assurant leur alignement avec son mandat, afin d'obtenir l'approbation de la Direction et le financement nécessaire à leur mise en œuvre ;
- iii. Assurer le suivi rigoureux de la mise en œuvre des programmes de travail et des budgets de la Division, garantissant ainsi l'exécution du mandat conformément à la stratégie du COMESA et dans le respect des limites budgétaires approuvées ;
- iv. Concevoir et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités, élaborer des outils pertinents et fournir des conseils techniques spécialisés à toutes les parties prenantes clés, afin de renforcer l'intégration transversale de la dimension de genre (*gender mainstreaming*) ;
- v. Élaborer et diffuser des guides méthodologiques d'intégration auprès de toutes les parties prenantes clés, jouer un rôle prépondérant dans le plaidoyer et la diffusion d'informations sur les programmes de genre par le biais de publications et de communiqués de presse. Veiller à la mise à jour régulière du site web dédié au Genre et coordonner la publication trimestrielle d'un bulletin d'information sur les développements majeurs dans la région ;
- vi. Piloter les efforts du COMESA en faveur de l'autonomisation des jeunes dans la région, en mettant l'accent sur la recherche, l'employabilité, l'entrepreneuriat, ainsi que sur l'engagement et la participation des jeunes aux processus de développement politique, social et économique ;
- vii. Formuler et soumettre des propositions de projets et négocier leur financement en collaboration avec les membres de l'équipe et les directions concernées, afin de renforcer la disponibilité des ressources pour le portefeuille d'activités ;
- viii. Identifier, établir et pérenniser des partenariats avec les États membres, le secteur privé, la société civile et les partenaires de coopération, en vue de mobiliser des ressources pour les projets liés au Genre, à l'autonomisation des femmes et des jeunes, et aux Affaires sociales ;
- ix. Collaborer avec les différentes parties prenantes pour harmoniser les priorités, partager les connaissances et assurer le suivi des initiatives régionales et des engagements mondiaux (Égalité des sexes, Développement social, etc.),



garantissant ainsi une approche cohérente dans la mise en œuvre et le reporting des engagements ;

- x. Coordonner l'élaboration et la révision des politiques relatives au Genre, au VIH/SIDA, à la Santé, à la Jeunesse, ainsi que de la Charte sociale, afin d'y intégrer les enjeux et priorités émergents dans les domaines thématiques respectifs ;
- xi. Convoquer et assurer le secrétariat des réunions ministérielles et techniques sur le Genre et les Affaires féminines, la Jeunesse, les Affaires sociales et la Santé, afin de faciliter l'examen et l'approbation des documents de politique, des programmes, des projets et des rapports d'étape, ainsi que des décisions destinées à orienter les programmes ;
- xii. Superviser et coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'éducation et de protection sociale pour les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées internes, en garantissant l'intégration de l'égalité des sexes dans tous les programmes et en accordant une attention particulière aux besoins et défis spécifiques des femmes, des enfants et des groupes vulnérables ;
- xiii. Faciliter et coordonner le partage d'expériences entre les États membres sur le Genre, l'autonomisation des femmes, la Jeunesse et les Affaires sociales, afin de favoriser l'apprentissage mutuel, l'échange de bonnes pratiques et le suivi des progrès vers l'atteinte de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des jeunes ;
- xiv. Superviser la gestion du Bureau de la Santé du COMESA et promouvoir l'institutionnalisation durable des questions de santé au sein du mandat d'intégration régionale du COMESA ;
- xv. Faciliter et coordonner l'élaboration des politiques de santé, le suivi de leur mise en œuvre et le réseautage avec les parties prenantes aux niveaux national, régional, continental et mondial, pour garantir des programmes de santé fluides et parfaitement coordonnés ;
- xvi. Collaborer avec la Division des Ressources humaines et de l'Administration pour le recrutement, la formation et le développement du personnel de la Division, afin de



veiller à ce que l'adéquation du personnel soit alignée sur la réalisation des mandats clés ;

- xvii. Piloter le processus de gestion des performances au sein de la Division pour garantir l'atteinte des objectifs divisionnaires soutenant la stratégie du COMESA, et assurer la performance individuelle et collective par le suivi technique, la définition d'objectifs et de normes de rendement, ainsi que la supervision ;
- xviii. Motiver, mobiliser et fédérer le personnel en une équipe hautement performante grâce au coaching, à une communication efficace et à un retour d'information régulier, tout en promouvant le respect des procédures, processus et normes administratives, et en cultivant une culture d'innovation, de concertation et de travail d'équipe ; et
- xix. S'acquitter de toute autre tâche assignée par la Haute Direction selon les besoins.

C. QUALIFICATIONS ACADEMIQUES MINIMALES

- i. Diplôme de maîtrise en études de genre, sociologie, droit international des droits de l'homme ou dans un domaine connexe pertinent ; et
- ii. Un doctorat (Ph.D.) dans l'un des domaines susmentionnés constituerait un atout significatif.

D. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE

Au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle à des niveaux de responsabilité croissante dans les domaines de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes, de l'engagement des jeunes ou autres domaines connexes, avec au moins cinq (5) ans à un poste de direction de haut niveau au sein d'une institution internationale, publique, intergouvernementale ou régionale.

E. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

Expertise avérée dans les domaines suivants :

- i) Techniques d'analyse et d'intégration transversale de la dimension de genre (*gender mainstreaming*) ;
- ii) Cadres stratégiques, protocoles et déclarations régionaux et mondiaux relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ;



- iii) Maîtrise des enjeux liés à la jeunesse et au développement social en Afrique, ainsi que des cadres stratégiques permettant d'y répondre ;
- iv) Cadres juridiques régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme ;
- v) Gestion de projets complexes ;
- vi) Stratégies de lobbying et de plaidoyer de haut niveau.

3. DESCRIPTION DU POSTE DEUX (2) : Directeur des Technologies de l'information et de la communication

Titre du poste	:	Directeur des Technologies de l'information et de la Communication
Grade	:	P5
Division	:	Technologies de l'Information et de la Communication
Lieu d'affectation	:	Lusaka
Rémunération annuelle de base	:	COM\$ 81,251.76 – COM\$ 95,881.25 par an.
Supérieur hiérarchique	:	Secrétaire général adjoint (Administration et Finances)

A. OBJECTIF DU POSTE

Assurer la direction stratégique et opérationnelle des services liés aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) auprès du Secrétariat, des institutions et des États membres du COMESA. Le/La titulaire du poste est chargé (e) de piloter la prestation de services technologiques en parfaite adéquation avec la Stratégie à moyen terme et la politique numérique du COMESA.

Définir les orientations technologiques stratégiques afin de positionner les TIC comme un levier fondamental permettant de répondre aux impératifs opérationnels actuels et aux défis futurs du COMESA.



B. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité directe du Secrétaire général adjoint (Administration et Finances) et la supervision générale du Secrétaire général, le/la titulaire du poste exercera les fonctions suivantes :

- i. Élaborer et coordonner les processus de formulation des stratégies et des politiques au sein du Secrétariat et des institutions du COMESA, en concertation étroite avec les États membres ;
- ii. Apporter une expertise stratégique sur les priorités et enjeux des TIC à long terme, en lien avec la mission du COMESA, afin de soutenir le développement des États membres et de concrétiser l'agenda d'intégration régionale ;
- iii. Consolider les plans de travail annuels et les propositions budgétaires relatifs aux TIC, afin d'obtenir l'approbation de la Direction et de garantir les financements nécessaires à l'exécution du mandat de la Division ;
- iv. Piloter la mise en œuvre des programmes de travail et des budgets de la Division, afin de s'assurer que le mandat est exécuté conformément à la stratégie du COMESA et dans le respect des limites budgétaires approuvées ;
- v. Diriger les consultations avec les parties prenantes de haut niveau à l'échelle de l'organisation, pour identifier les nouveaux besoins technologiques et de veiller à ce que ces besoins soient satisfaits par des services adéquats ;
- vi. Superviser l'acquisition des ressources et services TIC mutualisés, en établissant des partenariats commerciaux et en sollicitant des services externes lorsqu'ils apportent une valeur ajoutée, une résilience et une agilité accrues aux prestations ;
- vii. Coordonner la conception et le déploiement des systèmes majeurs et des infrastructures TIC pour le Secrétariat, les institutions et les États membres ;



- viii. Administrer la gestion de projets multiples et simultanés, souvent hétérogènes, impliquant des applications innovantes, des systèmes disparates ainsi que des bases de données et des intégrations de systèmes d'une grande complexité ;
- ix. Fournir un appui technique et des conseils stratégiques en matière de TIC au Secrétariat, aux institutions ainsi qu'aux États membres ;
- x. Collaborer avec la Division des ressources humaines et de l'administration pour le recrutement, la formation et le perfectionnement du personnel de la Division, afin de s'assurer que le déploiement du personnel est aligné sur la réalisation des mandats clés ;
- xi. Piloter le processus de gestion des performances au sein de la Division pour assurer l'atteinte des objectifs stratégiques du COMESA, en veillant à l'efficacité collective et individuelle par le suivi technique, la définition d'objectifs et de normes de rendement, ainsi que par la supervision hiérarchique ;
- xii. Mobiliser, engager et fédérer le personnel autour d'une culture de haute performance, en privilégiant le coaching, une communication fluide et un retour d'information régulier, tout en promouvant le respect des procédures administratives et en cultivant un esprit d'innovation, de concertation et de travail d'équipe ; et
- xiii. Exécuter toute autre mission confiée par la Direction exécutive selon les nécessités de service.

C. QUALIFICATIONS ACADEMIQUES MINIMALES

- i. Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) en informatique, en gestion des systèmes d'information ou dans une discipline connexe ; et
- ii. La détention d'un Doctorat (PhD) dans l'un des domaines susmentionnés constitue un atout déterminant.

D. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE



Le/la candidat(e) doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins quinze (15) ans dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), dont au moins cinq (5) ans exercés à un poste de haute direction au sein d'une institution internationale, d'une administration publique, d'une organisation intergouvernementale ou d'un organisme régional de premier plan.

E. CERTIFICATIONS/QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES :

Les certifications ou qualifications professionnelles suivantes sont vivement souhaitées :

- i. Réingénierie des processus de gestion (Business Process Reengineering - BPR) ;
- ii. Formation en administration en ligne (E-gouvernement) ;
- iii. Gestion des systèmes et des infrastructures TIC.

F. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

Le/La titulaire du poste doit posséder des connaissances spécialisées dans les domaines suivants :

- i) Maîtrise des systèmes et infrastructures informatiques ;
- ii) Gestion des centres de services informatiques (Service Desk) ;
- iii) Élaboration de politiques et de stratégies TIC ;
- iv) Conception et analyse de systèmes ; et
- v) Réingénierie des processus de gestion (BPR).

4. DESCRIPTION DU POSTE TROIS (3) : Directeur de l'Agriculture et de l'Industrie

Titre du poste : Directeur de l'Agriculture et de l'Industrie

Grade : P5

Division : Agriculture et Industrie

Lieu d'affectation : Lusaka

Rémunération annuelle de base : COM\$ 81,251.76 – COM\$ 95,881.25 par an.



Supérieur hiérarchique : Secrétaire général adjoint (Programmes)

A. OBJECTIF DU POSTE

Assurer la direction et l'orientation stratégiques de la Division pour la mise en œuvre des politiques agricoles et industrielles régionales au sein des États membres.

Faciliter l'intégration régionale en promouvant et en soutenant les efforts visant à stimuler une industrialisation inclusive, le développement du secteur privé ainsi que la croissance et la transformation de l'agriculture dans la région du COMESA, conformément au traité et au plan stratégique à moyen terme du COMESA.

B. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité directe du Secrétaire général adjoint (Programmes) et la supervision générale du Secrétaire général, le/la titulaire du poste exercera les fonctions suivantes :

- i. Apporter une contribution stratégique à la définition des enjeux prioritaires et des politiques à long terme, en renforçant le rôle de facilitateur du COMESA dans la promotion du commerce régional et de l'intégration des marchés, conformément aux objectifs stratégiques du COMESA ;
- ii. Consolider les plans de travail annuels ainsi que les prévisions budgétaires de la Division, afin d'obtenir l'approbation de la Direction et de garantir les ressources financières nécessaires à la pleine exécution de son mandat ;
- iii. Assurer le suivi rigoureux de la mise en œuvre des programmes d'action et des budgets de la Division, en veillant à ce que les activités soient réalisées en stricte conformité avec le Plan stratégique à moyen terme du COMESA et dans le respect des enveloppes budgétaires allouées ;
- iv. Formuler des cadres de référence sectoriels pour l'agriculture et l'industrie, comprenant l'élaboration de politiques, de stratégies, de réglementations et de



directives visant à soutenir durablement le commerce régional et l'intégration des marchés ;

- v. Piloter la mise en œuvre des cadres institutionnels adoptés en matière d'industrie et d'agriculture, afin d'en assurer l'internalisation et la transposition effective dans les dispositifs nationaux ;
- vi. Faciliter et orienter la promotion, le développement et la transformation d'un secteur de l'économie bleue inclusif et durable dans la région du COMESA, afin de garantir les moyens de subsistance, les revenus, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- vii. Assurer un appui technique (backstop) sur les questions liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires et aux obstacles techniques au commerce (SPS/OTC) survenant lors de la mise en œuvre de la zone de libre-échange du COMESA, afin de veiller à l'application de normes techniques et de mesures SPS harmonisées et fondées sur le risque pour faciliter un commerce régional et international sécurisé ;
- viii. Diriger les initiatives visant à promouvoir le développement d'un tourisme durable à travers les États membres et piloter les efforts de positionnement de la région du COMESA comme une destination touristique de premier plan ;
- ix. Renforcer l'intégration régionale par le biais du tourisme et faciliter la création d'opportunités socio-économiques au profit des communautés de la région ;
- x. Apporter une expertise technique et économique pour formuler une vision stratégique du secteur minier et de la transformation des minéraux dans la région du COMESA, en vue d'améliorer les pratiques minières durables, de favoriser la coopération régionale et de promouvoir les retombées socio-économiques du secteur extractif ;
- xi. Élaborer des notes de concept et des propositions de projets agricoles et industriels bancables, afin d'obtenir l'approbation de la Direction et de mobiliser des financements ou un soutien auprès de donateurs potentiels ;
- xii. Développer des directives d'investissement pour le secteur privé, en veillant à ce que leur mise en œuvre crée un environnement propice à la participation des investisseurs privés dans les activités agro-industrielles ;



- xiii. Piloter les initiatives relatives aux cadres réglementaires et aux politiques d'investissement étranger et régional, en mettant l'accent sur la protection, la facilitation, le plaidoyer, le règlement des différends et la rétention des investissements, en étroite coordination avec les institutions spécialisées du COMESA ;
- xiv. Superviser les travaux de la Division relatifs à l'assistance aux États membres en matière de changement climatique, ainsi qu'aux efforts régionaux d'adaptation et d'atténuation, en assurant une synergie avec les mécanismes régionaux, continentaux et mondiaux ;
- xv. Établir des mécanismes de collaboration avec des partenaires techniques et stratégiques clés, afin de promouvoir les chaînes de valeur régionales et l'agrobusiness, tout en facilitant l'essor des petites et moyennes industries dans la région du COMESA ;
- xvi. Analyser la productivité des secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des mines et des services connexes, afin de documenter et de promouvoir, auprès des parties prenantes, les enjeux émergents, les orientations politiques, ainsi que les innovations et technologies de pointe ;
- xv. Collaborer avec la Division des Ressources humaines et de l'Administration pour le recrutement, la formation et le développement des compétences du personnel, afin de veiller à ce que le déploiement des effectifs soit parfaitement aligné sur la réalisation des missions régaliennes de la Division ;
- xv. Piloter le processus de gestion des performances au sein de la Division pour assurer l'atteinte des objectifs stratégiques du COMESA, en veillant à l'efficacité collective et individuelle par le suivi technique, la définition d'objectifs et de normes de rendement, ainsi que par la supervision hiérarchique ;
- xvi. Mobiliser, engager et fédérer le personnel autour d'une culture de haute performance, en privilégiant le coaching, une communication fluide et un retour d'information régulier, tout en promouvant le respect des procédures administratives et en cultivant un esprit d'innovation, de concertation et de travail d'équipe ; et



- xvii. Exécuter toute autre mission confiée par la Direction exécutive selon les nécessités de service.

C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES MINIMALES

- i. Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) en administration des affaires, économie, gestion, économie agricole, politique industrielle, commerce international ou dans toute autre discipline connexe relevant du développement industriel et agricole ; et
- ii. La détention d'un Doctorat (Ph.D.) dans l'un des domaines susmentionnés constituerait un atout déterminant pour ce poste.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE

Le/la candidat(e) doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins quinze (15) ans au sein d'institutions nationales, régionales ou internationales, dans les domaines du développement agricole, du développement industriel, de la promotion des investissements, du développement du secteur privé ou tout autre domaine connexe, dont au moins cinq (5) ans à des fonctions de direction.

E. CERTIFICATIONS/QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES :

La détention de certifications professionnelles dans les domaines suivants est vivement souhaitée :

- i) Développement industriel ;
- ii) Promotion des investissements ; et
- iii) Développement des chaînes de valeur.

F. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES REQUISSES

Expertise dans l'un des domaines suivants :



- i) Programme d'intégration économique régionale ;
- ii) Développement agricole et industriel ;
- iii) Politiques industrielle et agricole ;
- iv) Planification stratégique, élaboration et analyse réglementaires ;
- v) Développement des chaînes de valeur régionales et de l'accès aux marchés ; et
- vi) Développement du secteur privé : élaboration de notes conceptuelles et de propositions, promotion et facilitation, méthodologie d'évaluation économique qualitative et quantitative, engagement des partenaires, planification de programmes et reporting.

5. JOB DESCRIPTION DU POSTE QUATRE (4) : Chef de l'Audit interne et de la Gestion des risques

Titre du poste	:	Chef de l'Audit interne et de la Gestion des risques
Grade	:	P4
Unité	:	Audit interne
Lieu d'affectation	:	Lusaka
Rémunération annuelle de base	:	COM\$ 67,540.08 – COM\$ 81, 251.76 par an.
Supérieur hiérarchique	:	Secrétaire général

A. OBJECTIF DU POSTE

Assister le Secrétariat et les institutions du COMESA financés par les États membres dans l'exercice d'une saine gouvernance d'entreprise, en fournissant une assurance indépendante et objective que les risques opérationnels majeurs et les processus clés sont gérés et contrôlés de manière adéquate.



Mettre en œuvre une approche systématique et rigoureuse afin d'améliorer l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, à travers les fonctions d'audit interne et de gestion des risques.

B. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Secrétaire général, le/la titulaire du poste exercera les fonctions suivantes :

- i. Définir l'univers d'audit de l'organisation et élaborer des stratégies annuelles d'identification des sujets auditables, en veillant à leur alignement avec le plan d'assurance combinée ;
- ii. Diriger la planification des missions d'audit par le biais d'évaluations de risques détaillées, afin d'étayer une méthodologie d'audit fondée sur les risques visant l'amélioration des contrôles internes et des pratiques de gouvernance ;
- iii. Élaborer le plan de travail annuel et le budget de l'Unité, sur la base des audits approuvés pour l'exercice, et les soumettre au Sous-comité de l'audit et du budget pour approbation par le Conseil via ledit Sous-comité ;
- iv. Gérer les plans de travail et le budget de manière à garantir une utilisation prudente des ressources ;
- v. Examiner et approuver les dossiers de travail et les rapports d'audit afin d'assurer la conformité aux tests d'audit fondés sur les risques, en vue de communiquer des conclusions d'audit objectives et exhaustives aux diverses institutions, aux chefs de divisions et d'unités, ainsi qu'au Secrétaire général.
- vi. Gérer la clôture des constatations d'audit en suspens dans le logiciel de gestion de l'audit, en recueillant les preuves de mise en œuvre des recommandations par le biais d'audits de suivi, et rendre compte de l'état d'avancement au Secrétaire général ainsi qu'au Sous-comité de l'audit et du budget ;
- vii. Assurer les services de secrétariat du Comité des contrôles internes ainsi que du Comité de l'audit et du budget, afin de favoriser et d'accélérer la mise en œuvre des recommandations d'audit ;
- viii. Présenter et soumettre au Sous-comité de l'audit et du budget les rapports pertinents du Secrétariat et des Institutions, incluant notamment les rapports d'audit détaillant les constatations clés et les mesures correctives prises par la



Direction, les rapports de gestion des risques pour renforcer la surveillance du Comité, ainsi que les rapports périodiques de l'Unité ;

- ix. Piloter les enquêtes sur les présomptions de fraude par le biais d'évaluations des risques et d'une planification d'audit axée sur les risques, afin de produire des rapports circonstanciés permettant d'étayer des investigations approfondies à des fins de poursuites judiciaires ;
- x. Appuyer la Direction, sur demande, dans la révision et l'élaboration de politiques, règles et règlements, ainsi que dans la réingénierie des processus opérationnels, afin de prévenir les risques émergents ou potentiels au sein des systèmes informatiques et non informatiques ;
- xi. Coordonner l'examen formel et indépendant de l'efficacité de la politique de gestion des risques du COMESA, au moins une fois par an, afin de garantir l'adéquation des pratiques de gestion des risques au sein de l'organisation ;
- xii. Élaborer et réviser les instruments de gestion des risques du Secrétariat, notamment l'appétence au risque, la tolérance au risque ainsi que la politique générale de gestion des risques ;
- xiii. Préparer le plan annuel de gestion des risques ;
- xiv. Fournir des orientations techniques à la Direction dans l'exercice de ses responsabilités liées aux risques, conformément à la politique de gestion des risques, afin d'assurer la mise en œuvre diligente des mesures d'atténuation ;
- xv. Élaborer le plan annuel d'assurance combinée pour identifier les risques majeurs nécessitant des mesures d'atténuation provenant des différentes lignes de défense ;
- xvi. Gérer et coordonner le recrutement, la formation et le perfectionnement du personnel de l'Unité afin d'atteindre les objectifs prioritaires du mandat ;
- xvii. Piloter le processus de gestion des performances au sein de l'Unité pour garantir la réalisation des objectifs fixés ;
- xviii. Mobiliser, engager et fédérer le personnel en une équipe de haute performance par le biais du coaching, d'une communication efficace et d'un retour d'information régulier sur le travail accompli ; et
- xix. Exécuter toute autre mission confiée par la Direction exécutive selon les nécessités de service.



C. QUALIFICATIONS ACADEMIQUES MINIMALES

- i. Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master en administration des affaires ou dans un domaine connexe, ainsi que d'une Licence en comptabilité ou dans une discipline apparentée ;
- ii. La détention d'un Doctorat (Ph.D.) dans l'un des domaines susmentionnés constituerait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE

Le/la candidat(e) doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'audit interne ou externe, dont cinq (5) ans à un poste de haute direction.

E. CERTIFICATIONS/QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Une certification professionnelle dans les domaines listés ci-dessous est souhaitable :

- i) ACCA /CPA ;
- ii) CIMA constituerait un atout supplémentaire.

F. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

Expertise dans l'un des domaines suivants :

- i) Maîtrise des principes et pratiques de comptabilité et d'audit, ainsi que de la gestion des risques ;
- ii) Gestion stratégique, direction opérationnelle et gouvernance d'entreprise ;
- iii) Contrôles informatiques généraux (CIG) et contrôles des applications ;

6. DESCRIPTION DU POSTE CINQ (5) : Expert en Télécommunications



Titre du poste : Expert en Télécommunications

Grade : P3

Division : Infrastructures et Logistique

Lieu d'affectation : Lusaka

Rémunération annuelle de base : COM\$ 55,8614.08 – COM\$ 68,658.91 par an.

Supérieur hiérarchique : Directeur des Infrastructures et de la Logistique

A. OBJECTIF DU POSTE

Fournir un appui technique à la création d'un environnement propice au développement et à la mise en œuvre d'infrastructures et de services de télécommunications/TIC efficaces, innovants et compétitifs, répondant aux besoins des consommateurs et des entreprises de la région du COMESA, conformément au mandat de la Division et au Traité du COMESA.

B. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité directe du Directeur des Infrastructures et de la Logistique, le/la titulaire du poste sera chargé(e) des fonctions suivantes :

- i. Soumettre les contributions au plan de travail annuel et au budget pour le secteur des Télécommunications / TIC, afin d'obtenir l'approbation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes de travail, conformément au mandat de la Division ;
- ii. Élaborer des stratégies et des politiques relatives au développement de la société de l'information, au commerce électronique, à la gestion du spectre des fréquences, à la cybersécurité ainsi qu'à la protection de l'intérêt public à l'échelle régionale ;
- iii. Élaborer des propositions de projets pour la mise en œuvre des programmes de travail en télécommunications, afin d'explorer les opportunités potentielles de financement par les donateurs ;



- iv. Formuler des recommandations relatives aux plans directeurs de réseaux requis à l'échelle régionale, afin de garantir le déploiement d'une infrastructure d'interconnexion optimale et fiable au sein de l'espace COMESA ;
- v. Préconiser des cadres d'harmonisation des tarifs et de l'interconnexion afin de rendre l'accès aux services TIC abordable dans la région ;
- vi. Initier le développement des télécommunications rurales afin d'améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation dans les zones non desservies et auprès des groupes défavorisés ;
- vii. Fournir un appui technique aux États membres pour assurer la mise en œuvre et la domestication des politiques, réglementations, directives et normes adoptées ;
- viii. Conseiller et publier des documents de travail techniques ainsi que des rapports afin de fournir des mises à jour régulières sur l'état d'avancement des programmes de travail en télécommunications et de recueillir les observations de la direction ;
- ix. Instaurer des partenariats stratégiques avec d'autres organisations internationales de télécommunications et les communautés économiques régionales, afin de veiller à ce que les politiques de télécommunications adoptées par le COMESA soient harmonisées avec les meilleures pratiques continentales et internationales ; et
- x. Exécuter toute autre mission confiée par la Direction exécutive selon les nécessités de service.

C. QUALIFICATIONS ACADEMIQUES MINIMALES

- i. Être titulaire d'un Master en télécommunications, en TIC, en ingénierie ou dans un domaine connexe ;
- ii. La détention d'un Doctorat (Ph.D.) dans l'un des domaines susmentionnés constituerait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE

Le/la candidat(e) doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (8) ans dans la gestion de projets d'infrastructures de télécommunications/TIC et dans l'élaboration de politiques sectorielles.



E. CERTIFICATIONS/QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

L'affiliation à des organismes de réglementation de l'ingénierie ou de l'économie, ou à des entités similaires dans leurs pays respectifs, est souhaitable.

F. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

Expertise dans l'un des domaines suivants :

- i) Les télécommunications et les TIC dans le développement économique ;
- ii) Les enjeux politiques et réglementaires du secteur des TIC.

7. DESCRIPTION DU POSTE SIX (6) : Expert en Mines

Titre du poste	Expert en Mines
Grade	P3
Division	Industrie et Agriculture
Lieu d'affectation	Lusaka
Rémunération annuelle de base	COM\$ 55,861.08 – COM\$ 68,658.91 par an.
Supérieur hiérarchique	Directeur de l'Industrie et de l'Agriculture

A. OBJECTIF DU POSTE

Apporter une expertise technique et économique afin de définir une vision stratégique pour le secteur minier et la transformation des minéraux dans la région du COMESA, et mettre en œuvre ladite vision, les politiques économiques de valorisation, les activités et les projets pilotes potentiels à travers les États membres ; tout en jouant un rôle déterminant dans le renforcement des pratiques minières durables, la promotion de la coopération régionale et l'optimisation des retombées socio-économiques du secteur.



B. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité directe du Directeur de l'Industrie et de l'Agriculture et la supervision générale du Secrétaire Général Adjoint (Programmes), le/la titulaire du poste sera chargé(e) des fonctions suivantes :

- i. Fournir des conseils spécialisés pour la formulation de visions, stratégies et politiques régionales optimisées en matière d'exploitation minière et de valorisation des minéraux ;
- ii. Concevoir une stratégie de développement minier durable, maximisant les bénéfices de l'extraction à grande échelle tout en assurant une rentabilité régionale optimale, une coexistence harmonieuse avec un secteur minier artisanal dynamique, capable de générer des avantages pour un grand nombre de populations, et en contrôlant rigoureusement les impacts environnementaux ;
- iii. Appuyer les États membres dans l'harmonisation de leurs stratégies minières nationales avec les objectifs régionaux et les normes internationales ;
- iv. Soutenir l'identification et l'évaluation des ressources minérales critiques dans les États membres ;
- v. Offrir une expertise technique pointue dans les domaines de l'exploration, de l'extraction, du raffinage et de la transformation minières durables, afin d'optimiser la valeur ajoutée ;
- vi. Promouvoir des pratiques minières respectueuses de l'environnement et socialement responsables ;
- vii. Concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation destinés aux parties prenantes du secteur minier, y compris les fonctionnaires gouvernementaux et les acteurs du secteur privé ;
- viii. Faciliter le partage de connaissances et des meilleures pratiques entre les États membres du COMESA ;
- ix. Élaborer des stratégies optimisées visant à renforcer les liens en aval avec d'autres secteurs, dans le but de maximiser les bénéfices socio-économiques ;
- x. Apporter une expertise technique pour la mise en place d'un environnement propice à la participation du secteur privé ;



- xi. Réaliser et coordonner des recherches approfondies sur le potentiel des ressources minérales, les technologies minières et les tendances du marché ;
- xii. Soutenir l'innovation dans les procédés de transformation minérale et le développement de chaînes de valeur ;
- xiii. Catalyser la collaboration et la formation de partenariats stratégiques entre les États membres, afin de résoudre collectivement les défis miniers transfrontaliers ;
- xiv. Assurer la représentation du COMESA au sein des instances régionales et internationales dédiées à l'exploitation minière et à la gestion des ressources naturelles ; et
- xv. Assurer toute autre mission confiée par le superviseur de temps à autre.

C. QUALIFICATIONS ACADEMIQUES MINIMALES

- i. Être titulaire d'un Master (Bac+5) en génie des procédés chimiques, génie minier, génie géophysique, économie minérale ou dans un domaine connexe ;
- ii. Un Doctorat (PhD) dans l'un des domaines susmentionnés constituerait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE

Le/la candidat(e) doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (8) ans dans la chaîne de valeur amont du secteur minier et la transformation des minéraux, avec une expertise démontrée en politique économique, conseil technique ou gestion de projets.

E. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES REQUISSES

- i. Expertise pointue en pratiques minières durables et en gestion optimisée des ressources minérales ;



- ii. Maîtrise des technologies minières et de traitement des minéraux émergentes et innovantes ;
- iii. Connaissance des secteurs miniers et des cadres réglementaires des États membres du COMESA ;
- iv. Solides compétences en analyse et en pensée critique ;
- v. Compétences exceptionnelles en communication, présentation et mobilisation des parties prenantes ;
- vi. Capacité avérée à concevoir et à diriger des initiatives de renforcement des capacités ; et
- vii. Maîtrise de la gestion de projets et de la rédaction de rapports.

8. DESCRIPTION DU POSTE SEPT (7) : Fonctionnaire chargé du Commerce (Services)

Titre du poste	: Fonctionnaire chargé du Commerce (Services)
Grade	: P2
Division	: Commerce et Douanes
Lieu d'affectation	: Lusaka
Rémunération annuelle de base	: COM\$ 45,704.28 – COM\$ 57,586.94 par an.
Supérieur hiérarchique	: Fonctionnaire principal du commerce

A. OBJECTIF DU POSTE

Assurer un appui technique et un soutien opérationnel (technical backstopping) aux États membres dans la mise en œuvre des programmes et activités relatifs au commerce des services, afin d'accélérer la coopération régionale et l'intégration des marchés, conformément au programme de libéralisation du commerce des services du COMESA et au Plan Stratégique à Moyen Terme (PSMT).

B. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS



Sous la supervision directe du Fonctionnaire principal du commerce et la supervision générale du Directeur du Commerce et Douanes, le/la titulaire du poste exercera les fonctions suivantes :

- i. Soumettre les programmes de travail annuels et les propositions budgétaires afférents, afin d'obtenir l'approbation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités liées au commerce des services, conformément au mandat de la Division ;
- ii. Examiner les cadres législatifs et réglementaires régissant les différents secteurs de services aux niveaux national et régional, et assurer le développement ainsi que la mise à jour des banques de données correspondantes ;
- iii. Élaborer des rapports techniques pour faciliter la tenue des réunions statutaires et fournir des conseils d'expert sur les négociations et les politiques de commerce des services, afin de garantir que les engagements des États membres soient conformes au régime de libéralisation du COMESA ;
- iv. Analyser et apporter un appui technique aux réformes réglementaires nationales pour veiller à ce que les réglementations adoptées par les États membres soient en adéquation avec le régime de libéralisation et le modèle de développement du commerce des services du COMESA ;
- v. Réaliser l'audit des réglementations en vigueur relatives au commerce des services dans les États membres du COMESA, en vue de la publication des conclusions desdits audits sur le site web du COMESA ;
- vi. Coordonner avec les autres Communautés économiques régionales (CER) la mise en œuvre des programmes et activités relatifs au commerce des services, en vue d'accélérer la coopération régionale et l'intégration des marchés ;
- vii. Élaborer les rapports des réunions statutaires ainsi que les documents relatifs aux ateliers portant sur le commerce des services ;
- viii. Consolider les rapports trimestriels et annuels afin de diffuser l'information sur la performance de la Division en matière de commerce des services ; et
- ix. S'acquitter de toute autre tâche connexe confiée par le supérieur hiérarchique selon les nécessités de service.



C. QUALIFICATIONS ACADEMIQUES MINIMALES

- i. Titulaire d'un diplôme universitaire (Licence/Bac+3) dans l'un des domaines suivants : économie, commerce international, droit commercial, administration des affaires ou tout autre domaine connexe ; et
- ii. La détention d'un diplôme de deuxième cycle (Master/Bac+5) dans l'un des domaines susmentionnés constituerait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE

Le/la candidat(e) doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (8) ans de pratique dans le domaine de la politique commerciale et de l'intégration économique régionale, acquise au sein d'un État membre ou au niveau d'une organisation régionale ou internationale.

E. CERTIFICATIONS/QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Une spécialisation ou une certification professionnelle dans les domaines de l'économie, de l'intégration économique régionale, du commerce international ou de l'analyse des politiques commerciales est vivement souhaitée.

F. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES REQUISSES

Connaissance de la Zone de libre-échange du COMESA, en particulier du Traité du COMESA et des Règlements du COMESA relatifs au commerce des services. Une expérience pratique des simulations relatives au commerce des services à valeur ajoutée, de l'analyse commerciale et économique, des statistiques et des négociations commerciales est également requise.

9. DESCRIPTION DU POSTE HUIT (8) : Fonctionnaire chargé de la planification stratégique et de l'harmonisation des politiques

Titre du poste : Fonctionnaire chargé de la planification stratégique et de l'harmonisation des politiques

Grade : P2



Unité	:	Stratégie, planification et harmonisation des politiques
Lieu d'affectation	:	Lusaka
Rémunération annuelle de base	:	COM\$ 45,704.28 – COM\$ 57,586.94 par an.
Supérieur hiérarchique	:	Chef de l'Unité Stratégie, planification et harmonisation des politiques

A. OBJECTIF DU POSTE

Contribuer à l'élaboration et à la coordination de la mise en œuvre des plans stratégiques du COMESA, ainsi qu'à l'examen de l'harmonisation des politiques et des cadres réglementaires, afin de favoriser l'aboutissement de l'intégration régionale.

B. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité directe du Chef de l'Unité Stratégie, planification et harmonisation des politiques , le/la titulaire du poste sera chargé(e) des fonctions suivantes :

- i. Coordonner la formulation, l'examen et l'actualisation des plans stratégiques à moyen terme ainsi que des plans d'action opérationnels ;
- ii. Apporter un appui conseil aux Divisions, Unités et États membres afin d'assurer l'alignement de leurs plans sectoriels respectifs sur le cadre stratégique global de l'organisation ;
- iii. Élaborer et réviser les directives, instruments et modèles de planification stratégique en vue de garantir l'homogénéité et l'excellence qualitative des processus ;
- iv. Coordonner les mécanismes d'harmonisation des politiques, des stratégies et des cadres réglementaires de manière transversale entre les diverses Divisions et Unités ;
- v. Mener des travaux de recherche, des analyses de politiques et des évaluations d'impact approfondis afin d'étayer les processus de prise de décision stratégique ;
- vi. Élaborer des notes d'orientation politique (*policy briefs*), des notes conceptuelles et des rapports analytiques de haute qualité ;



- vii. Soutenir les initiatives de renforcement des capacités en matière de planification stratégique et de formulation de politiques à l'intention du personnel et des États membres ;
- viii. Assurer la gestion et la mise à jour d'un répertoire centralisé regroupant les stratégies, les politiques, les directives et les meilleures pratiques ;
- ix. Garantir la conformité des stratégies et des politiques vis-à-vis des instruments juridiques de l'organisation, des décisions des organes directeurs et des standards internationaux en vigueur ;
- x. Apporter un appui technique à l'élaboration des rapports destinés aux Conseils, Comités et autres structures de gouvernance ; et
- xi. S'acquitter de toute autre tâche assignée par le supérieur hiérarchique ou la Direction exécutive, selon les nécessités de service.

C. QUALIFICATIONS ACADEMIQUES MINIMALES

- i. Être titulaire d'un diplôme universitaire (Licence/Bac+3) en administration ou gestion des affaires, en économie, en politiques publiques ou dans tout autre domaine connexe ; et
- ii. La détention d'un diplôme de deuxième cycle (Master/Bac+5) dans l'un des domaines susmentionnés constituerait un atout majeur.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE

Le/la titulaire doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (8) ans dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques, ainsi que dans la conduite de réformes de politiques publiques. Une expérience confirmée au sein d'une organisation intergouvernementale, impliquant des interactions avec une multiplicité de parties prenantes — notamment des gouvernements, des acteurs non étatiques et des organisations régionales ou internationales — est vivement souhaitée.

E. CERTIFICATIONS/QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES



La détention d'une certification professionnelle relative au Tableau de Bord Prospectif (Balanced Scorecard), à la gestion stratégique ou à la planification opérationnelle est vivement souhaitée.

F. CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES REQUISES

Le/la candidat(e) doit justifier de connaissances spécialisées dans les domaines suivants :

- i) Analyse et élaboration de politiques publiques ;
- ii) Planification stratégique et pilotage de la mise en œuvre ; et
- iii) Maîtrise des approches, cadres et méthodologies de gestion de la performance.

10. COMPÉTENCES LINGUISTIQUES REQUISES POUR L'ENSEMBLE DES POSTES

Les candidats doivent avoir une maîtrise courante de l'anglais, et/ou du français, et/ou de l'arabe (à l'oral et à l'écrit). La combinaison de deux (2) ou de l'ensemble de ces langues constituera un avantage significatif.

11. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les candidats doivent être citoyens d'un État membre du COMESA et être âgés de moins de cinquante-cinq (55) ans au moment de la soumission de leur candidature.

12. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Toutes les candidatures DOIVENT obligatoirement être déposées auprès du **ministère de Coordination du COMESA de l'État membre** au moyen du FORMULAIRE DE CANDIDATURE officiel du COMESA disponible sur le site web suivant : <http://www.comesa.int/>, rubrique "Opportunités", sous-rubrique "COMESA Job Application Format".

Les candidatures envoyées directement au Secrétariat ne seront pas examinées. Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.



13. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES PAR LES MINISTÈRES DE COORDINATION

Toutes les candidatures doivent parvenir au ministère de Coordination au plus tard le **13 mars 2026**.

14. DATE LIMITE DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES DES MINISTÈRES DE COORDINATION AU SECRÉTARIAT DU COMESA

Les dossiers des candidats présélectionnés par les ministères de Coordination devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **27 mars 2026** à 18h00 (heure de Lusaka) :

The Director of Human Resources and Administration
Common Market for Eastern and Southern Africa
COMESA Centre,
Ben Bella Road,
P.O Box 30051,
Lusaka
Zambia

Courriel : Prof.Recruitment@comesa.int